

DANS MON QUARTIER : Aubin, les Murs

**Retour sur le premier conseil de quartier
du 25 février 2021 à 20h en visio-conférence**

Président du conseil de quartier : Monsieur le Maire

Vice-présidente : Madame Isabelle MORE

Introduction du Maire :

- Les trois grands axes de la mandature : La sécurité, l'entretien du patrimoine et la démocratie participative.
- Le conseil de quartier, un lieu d'informations réciproque. La ville souhaite en mettre en place 3 par an.
- Projet de caserne de gendarmerie, construction par la société de gestion immobilière « Essonne habitat ».
- Projets pour le Terrain Blond : Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA) et crèche multi accueil.

La parole aux résidents :

- Voirie - Entretien – Sécurité

Rond-point d'Aubin

> Il est prévu pour le 3eme trimestre, la commune et la préfecture discutent sur une question écologique.

Présence d'un certain nombre de fils pendants rue d'Aubin

> Il s'agit de la fibre qui est en cours de déploiement

Les Murs : demande de réfection de la voirie, rues dangereuses, problème de sécurité pour les enfants qui se rendent à l'arrêt de bus : pas d'éclairage public et pas de trottoir, soucis d'assainissement.

Demande de mise en place d'un miroir au niveau du camping.

Pas de trottoir, ni de feu, ni de passage piéton pour rentrer du collège.

Suggestion d'un passage piéton, quelques mètres sous le transformateur.

Quelque chose doit être fait pour le dos d'âne.

Chemin des Grous : sol assez instable, nécessité de recharger le chemin avec de la grave car cela n'a pas été fait depuis 5 ans, et curer le fossé cela n'a pas été fait depuis 12 ans.

> La municipalité va hiérarchiser les voiries à refaire, en fonction de leur état et les voiries dans ce quartier sont en effet en très mauvais état.

Afin de sécuriser la montée empruntée par les enfants, l'idée d'une voie douce passant par les froues d'Aubin peut être envisagée, globalement, un plan de circulation douce va être étudié dans votre quartier.

A la rentrée des vacances scolaires en mars, un pédibus à E. TRIOLET et J. JAURES va être mis en place pour répondre à la question de la sécurisation aux abords des écoles, nous mettrons en place un dispositif identique à P. BERT.

Il y a des endroits extrêmement dangereux sur la commune et nous travaillons avec le département, pour sécuriser le carrefour d'Aubin.

Concernant le dos d'âne, il n'est pas aux normes comme la plupart de ceux installés sur la ville. La municipalité est en train de faire le bilan de ces matériels. Il faudra remettre des ralentisseurs adaptés.

La ville est en contrat avec la société GTO pour mettre en place des rustines au niveau des rues dangereuses.

Projet de restructuration de tout le secteur à développer dans les 3 ans : sur les réseaux, les voies douces, et l'éclairage public pour la sécurisation.

Chemin des Murs à Aubin. : à nouveau dans un mauvais état, la route en sens interdit n'est pas respectée, demande l'installation d'une barrière pour en faire une voie sans issue.

> La barrière est un problème de sécurité publique, c'est pourquoi elle ne peut pas être installée.

Le chemin est un chemin de terre non stabilisable. Il ne devrait en effet pas être emprunté de la sorte. Une réflexion doit être menée afin de trouver une solution.

Chemin communal au niveau des Murs entretenu par les habitants. Demande d'entretien par la Ville.

> Les services techniques prendront en compte ce chemin dans leur plan de tonte.

- Bien-être – Environnement

Aubin et les Murs sont excentrés et les enfants ne peuvent pas bénéficier d'aire de jeux à proximité.

> Pour le moment, ce sujet n'a pas été étudié, cependant il est à noter que le camping sera à terme accessible et comprendra une aire de jeux.

Zone commerciale : Nuisances sonores liées à l'activité de la « Raffinerie », et affichage important de publicité.

> Le maire s'est déplacé sur place, la Raffinerie a promis de couper les haut-parleurs sur les terrasses et d'installer des brises-bruits.

Les règles relatives à la publicité feront partie du prochain Plan Local d'Urbanisme.

Soucis de gestion des Déchets et dépôts sauvages

> Une opération Essonne verte / Essonne propre est prévue sur le Marais et sur le camping.

La ville est en partenariat avec le Parc Régional Naturel du Gâtinais, la signature d'une charte se fera prochainement, et la question de la pollution et de la préservation de l'environnement est un point important, l'idée de mettre en place des caméras sur les lieux de dépôts sauvages est présente.

L'installation des poubelles publiques sur la commune est une réflexion globale autour de la redistribution des poubelles.

*La municipalité souhaite avoir connaissance des besoins des habitants pour bien faire son travail, et remercie les résidents pour leurs retours d'informations qui permettent la prise de mesures utiles ;
Une situation de braconnage constaté cet été dans les marais a notamment été remontée, ces interventions permettent de réagir dans les meilleurs délais.*

- Point sur le Camping

Le camping est pour le moment un endroit très dangereux car très abîmé par le SIARCE.

*Un arrêté du maire interdit les lieux : il est important de le respecter.
Il sera accessible dès qu'il sera sécurisé, la ville est dans l'attente du diagnostic de l'ONF.*

Les gros blocs de bétons ont été nettoyés, reste des bâtiments à enlever, la ville a acheté les 10 hectares d'eau à côté.

- Bon à savoir

Mme Bernollin, résidente née à Aubin est prête à répondre à des questions historiques.

Le fleurissement de la ville est prévu.

Remerciements à tous les résidents participants pour leur implication.

Prochain conseil de quartier prévu le mardi 22 juin à 20h.